CONVENTION NATIONALE.

ADRESSE

DE

LA SECTION DES LOMBARDS

A LA CONVENTION NATIONALE,

Du 26 mai 1793, l'an deuxième de la République.

IMPRIMÉE PAR ORDRE DE LA CONVENTION NATIONALE.

CITOYENS-LÉGISLATEURS,

Le contingent de la section des Lombards vient vous présenter des cœurs et des bras qui se dévouent à la patrie. Qu'il nous soit permis de vous le dire avec la fermeté de vrais citoyens, et avec la franchise de soldats qui auroient été flattés de partir avec les armes que la prévoyance de l'administration publique auroit pu et qu'elle auroit dû mettre dans leurs mains ; car ce n'est point assez que la nation soit brave, qu'elle se montre infatigable, et qu'aucun danger ne la rebutte.

Ne doutez point que ses nombreux ennemis ne persévèrent à compter sur des succès, aussi-long-temps qu'ils verront maintenir à la tête des affaires de la

république, des hommes dont la négligence ou la perfidie travaillent à les tenir privés des moyens de combattre.

Si vous voulez, législateurs, que nous combattions à-la-fois avec le double avantage de l'intrépidité républicaine et de la confiance, faites ensorte que nous apprenions, sur les champs mêmes où l'amour de la liberté nous appelle à la gloire, que vous avez chassé et puni non-seulement les traîtres, mais les ineptes. C'est lorsque vous aurez rempli cette partie active de vos devoirs, et ce n est que lorsque vous l'aurez fait, que vous aurez droit de croire les soldats de la république véritablement invincibles.

Que nous apprenions encore que vous savez discerner et appeler le mérite véritable, et que vous avez oublié comment on prodigue à des querelles individuelles *un temps dû tout entier à la chose publique*, pour ne vous souvenir que *du besoin des lois* que vous êtes venus donner à celle-ci. En un mot, agissez en sages, et soyez certains d'avance que nous nous battrons en braves.

Signé, DESLONDES, *capitaine de la première compagnie des Lombards.*

DE L'IMPRIMERIE NATIONALE.

